



ARRETE N° 76

**Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 01 janvier 2021 – Commune de Bras-Panon**

Le Préfet de La Réunion
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général et Madame la Directrice de Cabinet,

A R R E T E :

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Monsieur LAMBERT Thierry

Educateur des APS principal 1ère Classe, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à SAINT-BENOIT.

- Madame MARIE-LOUISE Marie née PRELES

ATSEM Principal de 1ere Classe, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à BRAS-PANON.

- Monsieur ROUGET Jean

adjoint technique, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à BRAS-PANON.

- Madame ROUGET Mélanie née GRONDIN

ATSEM Principal de 1ere Classe, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à BRAS-PANON.

- **Madame TITUS Marie-Rose née MOUCASSAGUENE**

ATSEM Principal de 1ere Classe, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à BRAS-PANON.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- **Madame BOYER Marie née HOAREAU**

ATSEM Principal de 1ere Classe, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à BRAS-PANON.

- **Madame FONTAINE Marie**

Agent de Maîtrise, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à BRAS-PANON.

- **Madame TECHER Guylène née INES**

Adjoint Administratif Principal 1ère classe, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à BRAS-PANON.

- **Madame VIRASSAMY Marie née TOUNEJI**

Adjoint Technique, COMMUNE DE BRAS PANON, demeurant à LA PLAINE-DES-PALMISTES.

Article 3 : Le secrétaire général et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Denis, le **19 JAN 2021**

Pour le préfet et par délégation
La Sous-préfète, Directrice de cabinet
du préfet de La Réunion

Camille GOYET